

Déclaration de Nairobi sur "Les OGM dans l'agriculture africaine"

A l'occasion du Séminaire de stratégie de la société civile sur les OGM dans l'agriculture africaine
Nairobi (Kenya), 27-29 septembre 2005

Nous, soussignés, membres d'un grand nombre d'organisations de la société civile, nourries du même esprit, représentant des organisations d'agriculteurs, de consommateurs et d'acteurs environnementaux, venus de dix-neuf pays africains et soutenus par quatre pays non africains, nous sommes réunis les 27, 28 et 29 septembre 2005 à Nairobi (Kenya), pour un séminaire d'élaboration et d'adoption de stratégies sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans l'agriculture africaine. Nous référant aux débats du séminaire, déclarons ce qui suit :

- **CONSCIENTS ET FIERS** du rôle fondamental joué par les communautés locales à partir de leurs connaissances traditionnelles dans la conservation et la gestion de la diversité biologique pour ce qui concerne le passé, le présent et l'avenir,
- **PREOCCUPES** du fait que les OGM et l'aide alimentaire contenant des OGM sont en train d'être imposés à l'Afrique, et qu'ainsi l'Afrique risque de devenir le dépotoir de vivres contaminés ailleurs dans le monde,
- **REALISANT** que la mainmise des multinationales sur les aliments et les semences est une arme moderne utilisée pour le contrôle total de la vie des populations et de leurs sources de revenus, conduisant ainsi à un nouvel esclavagisme économique et à la colonisation,
- **CONSCIENTS** que les OGM ne peuvent pas résoudre les problèmes de la faim et de la pauvreté en Afrique, et que beaucoup de promesses qui les accompagnent sont sans fondement,
- **RECONNAISSANT** que les variétés de semences développées par les agriculteurs sont bien adaptées à nos besoins, nous appartiennent et donc que nous n'avons pas besoin des OGM,
- **INQUIETS** du fait que les OGM et la subséquente mainmise des multinationales sur les aliments et les semences peuvent avoir des impacts négatifs aux plans écologique, économique, culturel, éthique, politique et sanitaire, ainsi que d'autres implications ;

En conséquence de ce qui précède, nous :

- Rejetons toutes tentatives de déversement des OGM sur l'Afrique sous forme d'aide alimentaire, de programmes de recherche et d'implantations commerciales. Nous croyons qu'une distribution équitable et juste des vivres produits localement constitue la réponse à beaucoup de nos problèmes de la faim ;
- Dénonçons le brevetage du vivant qui est lié aux OGM et exigeons la révision de l'Article 27.3 (b) relatif à l'Accord sur les Aspects de Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce (ADPIC). Nous exigeons que les brevets sur toute forme de vie et de construction du vivant soient interdits, et appuyons toutes initiatives pour réaliser cela ;
- Exigeons la création de zones sans OGM en Afrique, qui pourront conduire à une Afrique sans OGM ;
- Demandons que tous les gouvernements africains qui ont encore le souci du bien-être des citoyens de leurs pays appellent à l'interdiction totale des cultures OGM afin d'avoir une Afrique sans OGM ;
- Demandons que les gouvernements africains développent des systèmes législatifs à tolérance zéro aux OGM et renforcent ceux existants dans une approche participative et démocratique ;

- Demandons que la Convention sur la Diversité Biologique continue d'interdire au plan international, la Technologie de Restriction de l'Usage Génétique aussi connue sous le nom de 'Terminator' et 'Technologie Traître' qui produit des semences stériles et crée la dépendance. Nous encourageons aussi les pays africains à exclure le mot 'Terminator' du vocabulaire de la loi sur la biosécurité ;
- Exigeons la protection des droits des agriculteurs et des communautés locales africaines à utiliser, échanger et conserver leurs ressources génétiques ;
- Exigeons la protection de la diversité des semences des agriculteurs, ainsi que de leurs autres ressources génétiques ;
- Exigeons le strict respect des droits élémentaires des consommateurs africains à l'information, à la sécurité, au dédommagement et à être représentés dans toutes les questions liées aux OGM ;

Eu égard à ce qui précède,

- ❖ Nous nous engageons à :
 - ✓ faire plus d'efforts et davantage de campagnes pour arrêter l'introduction et le brevetage du vivant sur le continent africain ;
 - ✓ organiser et susciter une prise de conscience au sujet des effets des OGM et du brevetage du vivant sur l'agriculture, l'environnement, la santé et sur toutes les couches sociales ;
 - ✓ établir entre nous-mêmes un système efficace d'échange et de circulation de l'information pour coordonner nos actions et campagnes futures contre les OGM et le brevetage du vivant ;
 - ✓ travailler avec des chercheurs et entre nous pour promouvoir, en agriculture, une recherche alternative et durable, fondée sur les problèmes que rencontrent les agriculteurs et les communautés locales, tout en prenant en considération et en respectant leurs savoirs ;
- ❖ Nous proposons que la souveraineté alimentaire et la justice environnementale passent avant les intérêts commerciaux, aussi bien au plan international que national ;
- ❖ Nous prenons l'engagement de prendre en charge le contrôle de nos semences, et du système par lequel nous les échangeons, et qui fonde nos revenus sur la diversité des semences ;
- ❖ Nous avons entrepris de nous libérer de cette nouvelle forme d'esclavagisme, de promouvoir et de regagner le contrôle de la diversité de nos semences locales en vue d'une Afrique sans OGM.

Guidés par une vision collective partagée par tous pour une Afrique souveraine, gardant la diversité de ses semences et libérée des OGM, une Afrique où les droits des communautés locales sont respectés ; enrichis et réconfortés par notre lutte individuelle et collective pour la promotion d'un système alimentaire viable et durable, **nous nous engageons à respecter les engagements pris, et promettons d'être généreux comme la terre en lutte, aussi clairs que l'eau de source, forts comme le vent, aussi loin et aussi près que le soleil.**

Adopté à l'unanimité et signé à Nairobi (Kenya), ce 29 septembre 2005, par les participants venus des pays suivants :

- **Pays africains** : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Malawi, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe.
- **Pays non africains** : Canada, Espagne, Pays Bas, Royaume Uni

NB : Le séminaire a été conjointement organisé par :

- **African Biodiversity Network (ABN)**
Responsable : Yonas Yohannes Abreham
 P.O.Box 1507 code 1250 Addis Ababa, Ethiopia
 Tel: 251-1-637990 ; Fax: 251-1-638138 ; Mobile Tel:251-9-240744
 e-mail: abionet@ethionet.et ; [yyonas2000@yahoo.com](mailto:yonas2000@yahoo.com)
- **La Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain**
Responsable : Ibrahim OUEDRAOGO
 15, avenue Jean MERMOZ – Cocody ; 08 B. P. 8 Abidjan 08 Côte d'Ivoire
 Tél. : (225) 22 40 02 16 ; Fax : (225) 22 40 02 30
 E-mail : ouedraogo@inadesfo.ci ; ifsiege@inadesfo.ci ; Site Web: <http://www.inadesfo.org>